

## **Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup Sursis de 24 mois pour l’enseignement de la 3<sup>e</sup> secondaire à l’École des Vieux-Moulins de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup**

**Rivière-du-Loup, le jeudi 28 avril 2022** – Lors d’une séance extraordinaire tenue mercredi dernier, le conseil d’administration du Centre de services scolaire (CSS) de Kamouraska–Rivière-du-Loup a adopté une résolution accordant un sursis de 24 mois pour l’offre de services éducatifs en troisième secondaire à l’École des Vieux-Moulins de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup. Ce sursis qui aura cours jusqu’au 30 juin 2024 permettra au comité de sauvegarde, en collaboration avec la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup et la MRC de Rivière-du-Loup, d’identifier des solutions viables à long terme en vue de maintenir le deuxième cycle du secondaire à cet établissement scolaire, et ce, dans un souci d’offrir des services éducatifs équitables pour l’ensemble des écoles. Notons que ce sont seulement sept élèves qui sont inscrits pour la prochaine année scolaire.

Rappelons que la démarche amorcée par le CSS s’inscrit dans le cadre de sa Politique de maintien ou de fermeture d’école et de modification de certains services éducatifs dispensés dans une école. Proposant un cadre consultatif des plus transparents, cette politique vise à assurer à tous les élèves relevant de sa compétence l’accessibilité à des services éducatifs de qualité. Elle se base notamment sur une analyse de l’évolution démographique de chaque école, des inscriptions pour l’année à venir et des demandes de choix d’écoles faites par les parents. Amorcée au printemps dernier, cette analyse a démontré que le statu quo à l’École des Vieux-Moulins n’est plus viable à long terme. Comme le prévoit la politique, le processus de consultation s’est alors mis en branle, processus qui a mené à la tenue d’une séance publique d’information et de consultation le 11 avril dernier où les parties prenantes ont pu faire valoir leur point de vue. Toutes les personnes de la communauté souhaitant participer à la démarche ont aussi pu transmettre un avis écrit avant le 22 avril 2022.

Le CSS accueille favorablement l’initiative de la Municipalité de Saint-Hubert de mettre en place un comité de sauvegarde avec la communauté. Il accueille aussi favorablement la volonté de la MRC de Rivière-du-Loup de soutenir ce comité dans sa recherche de solutions viables à long terme, solutions qui devront être présentées avant le 20 décembre 2023. Le CSS soutiendra le comité de sauvegarde afin d’évaluer les solutions qui seront proposées pour s’assurer qu’elles puissent être pérennes. D’ici là, une allocation supplémentaire sera allouée pour soutenir la réussite en français et en mathématiques.

Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup offre des services éducatifs de niveau primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes à plus de 7 000 élèves, jeunes et adultes. Ce centre couvre 32 villes et municipalités réparties sur les territoires de la MRC de Kamouraska, de Rivière-du-Loup et

d'une partie de la MRC de L'Islet. Il compte plus de 900 employés dont plus de 90 % œuvrent directement auprès des élèves.

– 30 –

Source :

**Geneviève Soucy**

Secrétaire générale et directrice des communications

Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup

418 862-8201